

ANEPVV COMPTE RENDU

Table des matières

Approbation

Situation Accidents

Révision Moteurs

Dossier MCR

Questions diverses

Approbation

Le Compte rendu du Conseil d'Administration du 10 juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

Situation des accidents

1. Bilan à ce jour

L'ANEPVV a enregistré 34 accidents sur 49 survenus en France. Baisse de 20% par rapport à 2010 à la même date.

A noter une valeur couverte de 1180K€ en 2011 pour 34 accidents contre 1335k€ en 2010 pour 42 accidents soit une baisse de 12%.
3 décédés licenciés français.

2. Particularité accident Auch

Une proposition de rachat d'épave pour restauration sous l'égide d'une école aéronautique est parvenue. Un accord de principe est proposé dans l'attente d'un projet de réparation.

Révision Moteurs Lycoming

Etude de Michel Cruette sur les 3 offres de nos fournisseurs actuels :

Présents

Christian Bon

Jacques Bulois

Georges Chevalet

Michel Cruette

Hubert Delcroix

Bernard Guillemain

Christian Lecuyer

Daniel Perciaux

Excusés

Pierre Alibertini

Gérard Chiocci

Jean-Pierre Colle

Marcel Juillot

Gérard Lescasse

Situation ENAC

(Plusieurs centaines de RG effectuées à ce jour).

Proposition à 19.322€, garantie un an, prix jusqu'en juillet 2013.
8 moteurs livrés en 2011, 7 à 8 prévus 2012.

SITUATION RECTIMO

(4 moteurs révisés en 2010/2011).

Proposition à 19.758€ avec une garantie de un an.

SITUATION NORVIC

(3 moteurs révisés en 2010/2011)

Proposition à 19.422€, garantie deux ans.

Nombreux dysfonctionnements de ce fournisseur anglais : moteurs livrés incomplets donc non avionables, documents officiels « absents ou incomplets dans les 3 cas ».

La rédaction d'un contrat ANEPVV/FFVV/NORVIC très précis s'avère indispensable.

Un projet sera proposé par Michel aux administrateurs très prochainement, puis transmis à NORVIC pour signature.

Révision Moteur suite

Vos Administrateurs



Christian Lecuyer

N.B. tous les fournisseurs utilisent obligatoirement des pièces d'origine Lycoming.

Constats

- L'ensemble des propositions impliquent de revoir à terme la participation des associations.
- L'année 2011 a nécessité 11 moteurs, combien 2012 ?
- La main d'œuvre oscille entre 6500 et 7200€.
- La butée calendaire est de 12 ans avec prolongation éventuelle pour un potentiel théorique de 2000 heures. Les deux tiers des avions volent moins de 50 heures par an soit 600 heures en 12 ans. Cela entraîne des prix exorbitants.
- De plus en plus de MS 893 sont arrêtés (Nancy/Puy en Velay/Carpentras/St Rémy...)
- Une liste de 9 remorqueurs non radiés et toujours propriété de l'ANEPVV. (1 cellule à Carpentras, 1 cellule à Pierrelatte et 7 à Vinon).
- St Rémy de Provence ayant acheté le Midour de Pons propose le rachat moteur. (A-t'on besoin d'un « corps déposit ». Analyse par Michel et étude d'une valeur de rachat).
- Le Puy en Velais après la vente de son MS 893 demande la restitution de la valeur de leur compte prévoyance (accord possible après régularisation de l'ensemble de leurs comptes).



Bernard Guillemin / Christian Bon

DOSSIER MCR 180 ANEPVV

Patrick Chantoux sera présent à Darois en octobre et ramènera l'avion à Vinon pour les essais si possible en novembre par Daniel Serres.

La mise à disposition de l'avion devrait être effective au printemps 2012.

Appareil destiné à prouver l'utilité et l'utilisation en clubs. Il participera notamment aux compétitions vol à voile et voltige. L'appareil sera basé à Vinon pour les prises en charges et réintégrations.

Inscrit en compte FFVV – 1, il reste une convention à créer.

QUESTIONS DIVERSES

INSCRIPTIONS ULM

Les associations vendent leur MS 893, remorqueurs largement amortis, pour passer aux ULM remorqueurs. Les inscriptions sont à ce jour en nette progression.



Jacques Bulois / Michel Cruette /

Georges Chevalet

Vos Administrateurs



Christian Bon / Hubert Delcroix /

G rard Lescasse



Christian Lecuyer / Daniel Perciaux /

Jacques Bulois

Nos salari s



Floriane Jean-Joseph / Regis Norca

Inscriptions ULM suite

Une attention particuli re doit  tre port e aux distances de d collage car   Saint Auban, lors des essais, ceux-ci ont  t  r alis s avec bandes d'acc l ration.

Le moteur Rotax 912 est fiable.

CHAMBLEY

Apr s la construction du b timent devant abriter le Comit  R gional Lorraine et le stockage ANEPVV, les travaux de raccordement sont termin s.

Les contrats des accessoires eau –  lectricit  – assurances sont   mettre en place. Le contrat ENERGEM est   revoir.

Le projet assurance Hangar et A ronef est  valu  en incendie   1493     galit  CRVVL / ANEPVV. L'avenant d'Air Courtage en attente.

Le partage    galit  1200m2/1200m2 du b timent est engag . Le transfert de Thionville   Chambley n'autorise pas ce club   utiliser la surface de l'ANEPVV qui est en attente de structuration pour stockage.

Toutes les proc dures de mise en  uvre seront propos es par Patrick Chantoux.

REGLEMENT INTERIEUR

La r gle de minoration des cotisations accidents inclut une pond ration les premi res ann es d'inscription. Cette r gle  tait absente pour les cotisations pr voyance.

Le projet consistait   formaliser l'extension de la r gle accident   la pr voyance.

Le projet de mise   jour de l'article du R glement Int rieur est adopt    l'unanimit . Il sera ajout    la fin du paragraphe 11. 4. 1
« Pendant les cinq premi res ann es d'une nouvelle adh sion, la cotisation de base corrig e ne s'applique pas en cas de « bonus » afin de constituer pour le club une r serve significative. Pour les ann es suivantes, toujours en cas de « bonus », la correction est de 80% la 6 me ann e, puis 40% pour les deux ann es suivantes. Afin de limiter la valeur des minorations ou majorations, la correction ne peut exc der 80% de la Cotisation de Base ».

Banque CIC

Apr s bien des difficult s pour l'obtention d'un contact, nous disposons d'un nouveau conseiller.

Nous nous orientons vers une gestion automatis e de notre compte courant entra nant des moins-values.

Placements et Comptes   terme seront ren goci s.

Questions diverses suites

Dossiers à suivre

Suivi du règlement des associations dont un certain nombre n'ont toujours pas provisionné leurs comptes.

Formaliser les demandes d'aides par une déclaration conjoint ANEPVV / FFVV

Personnel

Angélique Leroy, notre comptable, après avoir accouché d'un petit Hugo devrait reprendre son poste en fin novembre 2011. Elle envisage de demander la modification de son contrat de 100% à 80% pour des facilités de nourrice.

Daniel Perciaux
Votre Secrétaire Général Adjoint

Prochaine réunion vendredi 02 décembre 2011 à 9h 30

Travaux de ponçage en vu du regelcoatage du planeur de voltige SWIFT à l'atelier régional de Vinon en mars 2011
Daniel Devillers / Aurélien Durigneux / Pierre Albertini Daniel Perciaux / Daniel Serres



Assemblée Générale ANEPVV vendredi 23 mars 2012 Fayence